



US LONS HANDBALL
Anciens ateliers municipaux
Avenue du stade municipal
39000 LONS LE SAUNIER

LES DROITS AU SEIN DU CLUB

1. TARIFICATION DES LICENCES

Gratuité au bénéfice :

- D'un licencié qui s'engage à prendre la responsabilité d'une équipe aux entraînements et aux managérats sur l'ensemble de la saison
- D'un arbitre adulte qui s'engage à effectuer à minima le nombre de matchs prévus par la CMCD
- D'un arbitre jeune, comptant pour la CMCD, ayant rempli le quota de match la saison précédente
- Des salariés suite à l'avis du bureau directeur

Prix coûtant :

- A tout nouveau licencié qui crée sa licence après le 1^{er} Janvier de la saison en cours

2. EQUIPEMENTS / TENUES CLUB

Pour la période 2022/2025, liste des équipements & tenues offerts par l'USL :

- Entraîneur : Un sweat brodé, un t-shirt brodé, un sac à dos, un sifflet, une tablette tactique
- Dirigeant : Un sweat brodé
- Arbitre : Dotation de 80€ sur la commande club effectuée en début de saison pour les arbitres adultes et JAJ T1/T2
- Joueur.euse : remplacement d'un maillot dégradé (déchiré) en match offert

3. LES REMBOURSEMENTS DE DEPLACEMENTS

Joueurs.euses des équipes fanions :

Ils/Elles bénéficient d'une fiche de déplacements dans laquelle ils indiquent chaque mois leurs kilomètres effectués, et indiquent s'ils souhaitent bénéficier d'une attestation fiscale (0,311€/km) ou d'un remboursement (0,15€/km).

Cette fiche est à remettre chaque fin de mois à l'entraîneur ou au dirigeant identifié.

Entraîneurs :

Peut bénéficier d'une attestation fiscale pour l'ensemble des déplacements effectués dans le cadre de son rôle au sein de l'USL.

Parents :

Aucun remboursement n'est délivré comme indiqué dans le règlement intérieur.

Le club peut délivrer des badges autoroutes pour les déplacements qui en nécessitent, via demande de l'entraîneur de l'équipe concernée.

La fiche de suivi des déplacements, remise à l'entraîneur en début de saison, est à compléter au fur et à mesure en indiquant le nom des familles souhaitant bénéficier d'une attestation fiscale. Cette fiche est à remettre aux salariés à la fin de l'année civile, puis en fin de saison.

USL
ATTITUDE

Handicap
Mixité
Investissement
Respect

Plaisir
Intégration
Combativité
Ecologie



US LONS HANDBALL
Anciens ateliers municipaux
Avenue du stade municipal
39000 LONS LE SAUNIER

4. LES STAGES COMITE / LIGUE...

COMITE JURA	<p><u>Stage jeune joueur.euse :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Aucun remboursement lors de la 1^e année• Remboursement à hauteur de 50% en fin de saison à partir de la 2^e année à condition de réaliser la totalité des stages sur une saison <p><u>Stage jeune arbitre :</u> Remboursement de la totalité du stage des jeunes arbitres identifiés par le club pour évoluer au grade JAJ T3.</p> <p><u>Stage jeune animateur :</u> Participation du club à hauteur de 100€ par stage (70€ hébergement + 30€ coût formation), le reste étant pris en charge par le comité (265€ coût formation).</p>
LIGUE BFC	<p><u>Stage jeune joueur.euse :</u> Remboursement à hauteur de 50% par stage effectué.</p> <p><u>Stage jeune arbitre JAJ T1/T2 :</u> Remboursement de la totalité du stage.</p>
AUTRES	<p>Stage National :</p>

5. MATERIEL

L'USL s'est doté ces dernières années de divers matériels, souvent demandés en prêt par d'autres associations ou particuliers.

Le Conseil d'Administration, lors de sa session de Juin 2023, a décidé :

- Aucun prêt de matériel dont la valeur marchande est supérieure à 500€ (véhicules, sono, ordinateurs...)
- Sur demande, prêt possible de matériel dont la valeur marchande est inférieure à 500€ aux licenciés ou associations voisines

**USL
ATTITUDE**

**Handicap
Mixité
Investissement
Respect**

**Plaisir
Intégration
Combativité
Ecologie**